

LE SYMBOLISME

Organe du mouvement universel
de régénération initiatique
de la Franc-Maçonnerie



SOMMAIRE :

	pages
Les deux Initiations	113
Quelques pages sur la Pensée Maçonnique, par le F.°. HARRENT, G.°. Orat.°. de la G.°. L.°. de F.°...	119
L'ouverture des Travaux, par le F.°. L. GOUVERNEUR, ancien Sec.°. Gén.°. du G.°. O.°. de F.°	123
Autour du Temple. A propos du dernier ouvrage de M. Gustave BORD.....	126
Le Flirt anglo-français, par le F.°. G. A. PITTS.....	129
Questions et Réponses :	
Henri Bonis.....	132
L'utilité des Hauts-Grades.....	133
Un Schisme dans la Franc-Maçonnerie Mixte? par le F.°. E. KEHR	136

ABONNEMENTS :

France et Colonies : 5 fr. — Union postale : 6 fr. 50

Prix du Numéro : 0 fr. 60

ADMINISTRATION ET VENTE :

P. MEUNIER, 6, rue Martel, Paris (X^e)

Pour tout ce qui concerne la rédaction,
s'adresser au F.°. Oswald WIRTH, 16, rue Ernest-Renan, Paris (XV^e).

Publications Initiatiques

Pour l'étude du Symbolisme Maçonnique, il convient de méditer, tout d'abord, les manuels parus sous le titre général : “ *La Franc-Maçonnerie rendue intelligible à ses adeptes* ”.

Le premier, le **Livre de l'Apprenti**, débute par un aperçu philosophique sur l'*Histoire Générale de la Franc-Maçonnerie*, puis interprète les rites initiatiques et les symboles propres au premier degré.

Le second, le **Livre du Compagnon**, s'adresse, non plus à des débutants, mais à des Initiés réellement capables de voir la lumière. Des problèmes de haute philosophie y sont abordés, sous une forme destinée à les rendre accessibles aux penseurs qui veulent s'appliquer à réfléchir par eux-mêmes.

Ces manuels sont en vente à la *Librairie Maçonnique et Initiatique*, 61, rue de Chabrol, Paris (Xe), au prix de 1 fr. 50 (par poste 1 fr. 70 et 2 fr. pour l'Union postale).

On peut se les procurer également, 16, rue Cadet, 8, rue Puteaux et au *Bulletin Hebdomadaire*, 32, rue Saint-Lazare, à Paris. Ils ne sont vendus qu'aux FF. . . justifiant de leur qualité maç. . .

Le Livre du Maître est en préparation, mais ne sera publié qu'à une date qu'il n'est pas encore possible de fixer.

Les personnes étrangères à la F. . .-M. . . liront avec profit **Le Symbolisme Hermétique dans ses rapports avec l'Alchimie et la Franc-Maçonnerie** (Paris, Librairie Maç. . . et Initiatique, 1 vol. in-8°, 5 fr.). Cet ouvrage fournit la clef interprétative de l'idéographisme traditionnel et prend ainsi le caractère d'une véritable grammaire du Symbolisme. Il fournit de nombreuses citations aux auteurs qui s'efforcent d'approfondir l'ésotérisme de la Franc-Maçonnerie.

Les Revues mensuelles **L'Acacia** (abonnement 20 fr. et 25 fr. pour l'Union postale), et **La Lumière Maçonnique** (abonnement 6 et 9 fr.), toutes deux publiées, 61, rue de Chabrol, Paris (Xe), renferment, en outre, de nombreux articles d'instruction maç. . . — Dans son numéro de Nov.-Déc. 1912, cette dernière publication reproduit des documents du plus haut intérêt pour la Maçonnerie française. (Réponses du F. . . *Quartier-la-Lente*, directeur du Bureau Maçonnique international de Neuchâtel (Suisse), à des attaques dirigées contre le G. . . O. . . de F. . . par un F. . . d'une Loge anglaise.)



LES DEUX INITIATIONS

En cherchant à interpréter le symbolisme des colonnes IACHIN et BOOZ de la cathédrale de Würzburg (1), nous avons cru pouvoir rapporter la première au *Dorisme* et la seconde au *Ionisme*, tout en nous réservant d'élucider par la suite la question très importante des deux Initiations, dont l'une est communément dite *masculine* et l'autre *féminine*.

La première, en effet, se base sur la mise en œuvre des énergies que l'individu renferme en lui-même, donc sur une exaltation des qualités mâles : fermeté, courage, persévérance, silence, conspiration, concentration de volonté autant que de pensée, pénétration intellectuelle, découverte de vérités abstraites,

(1) Voir notre fascicule de décembre, page 63.

puisées en soi, en dehors de toute observation extérieure. Les hermétistes voient dans cette initiation la poursuite du Grand'Œuvre par la *voie sèche*, grâce à la combustion du *Soufre* interne, dont l'ardeur est mystérieusement entretenue par l'influence du *Soleil* (Osiris, Verbe, Raison).

C'est, au contraire, la *Lune* (Isis, Sagacité, Imagination) dont l'intervention discrète préside à l'initiation ionienne (1), qui, excluant toute rudesse, toute âpreté, toute violence, réclame une grande douceur, une parfaite sérénité d'âme, un abandon généreux de soi-même, un oubli du moi allant jusqu'à la plus sublime abnégation. C'est la réalisation du Grand'Œuvre par la *voie humide*, que détermine la *rosée mercurielle*, qui, déposée aux confins de la personnalité, pénètre celle-ci pour la mettre en harmonie avec les Eaux célestes (2).

En Maçonnerie, le grade d'Apprenti, avec ses purifications et ses épreuves dramatiques, correspond à l'initiation dorienne. La colonne J. . . , qui est masculine-active, devrait donc être celle du premier degré. Comme couleur, c'est le rouge (feu) qui lui convient le mieux, alors que la colonne B. . . pourra être blanche (pureté) ou blanche et bleue (air), car elle est féminine, passive ou réceptive. Quant au grade de Compagnon, il serait inexact de se le représenter comme purement ionien : il conduit à l'initiation ionienne, en superposant celle-ci à la dorienne.

Les deux initiations, harmonieusement combinées, sont destinées à se synthétiser dans la Maîtrise, qui, pour cette raison, réaliserait l'initiation intégrale, si Hiram pouvait véritablement ressusciter en nous.

Il appartiendrait aux Loges d'adoption d'essayer de

(1) Diane d'Ephèse était la grande déesse des Ioniens.

(2) Voir : *Symbolisme hermétique*, pages 14 et 136, ainsi que page 78 (domaine de Varuna).

faire revivre la pure initiation ionienne, en remaniant leur rituel dans un esprit réellement initiatique.

Quel que soit le cérémonial adopté, il sera bon de maintenir trois grades, comme dans l'initiation maçonnique traditionnelle, car toute initiation comporte logiquement trois phases.

La première est *négative*, en ce sens qu'elle ne fait rien acquérir au récipiendaire, qu'elle oblige, au contraire, à se débarrasser de tout ce qui l'empêche de se transformer en Initié. C'est ainsi que les purifications de l'Apprenti visent à lui faire perdre des défauts, plutôt qu'à développer des qualités positives. Une fois purifié, il a intellectuellement désappris, sans rien apprendre provisoirement, si ce n'est à discerner l'erreur et à s'en tenir éloigné. Il en est de même au moral : avant de pratiquer la vertu, il faut éviter de tomber dans le vice et s'appliquer à fuir celui-ci sous toutes ses formes.

Assurément, ce programme négatif n'est pas suffisant; aussi la deuxième phase de l'initiation devient-elle *positive*. Cette fois, après avoir rejeté le faux, il importe de conquérir le vrai; après avoir démoli pour faire place nette, il faut bâtir. C'est la voie *illuminative* qui succède à la voie *purgative* de la Mystique chrétienne, dont l'idéal suprême est réalisé par la voie *unitive*.

Tout binaire est, en effet, destiné à être ramené à l'unité. L'initiation intégrale unit harmoniquement le négatif au positif et l'actif au passif; elle consacre, en d'autres termes, le mariage du masculin et du féminin, du dorisme et du ionisme; elle combine le soufre et le mercure, l'initiative intérieure individuelle et l'influence exercée par l'ambiance. Mystiquement, c'est l'union de la Créature avec le Créateur, la régénération du Maçon, mort à tout ce qui ne concorde pas avec l'Esprit maçonnique ressuscité en lui.

Sans insister sur l'application que ce programme a trouvée dans nos rituels classiques, demandons-nous comment les Loges d'adoption pourraient en faire leur profit.

Tout comme les Loges masculines, ces Loges feront bien d'exiger tout d'abord de la femme qu'elle se dépouille de ses métaux et qu'elle simplifie le plus possible sa toilette pour sa réception. On doit se faire Maçonne pour travailler, pour s'associer au Grand-Œuvre, et non pour briller ou pour séduire à un titre quelconque.

Il n'y a pas lieu, ensuite, de demander à la femme de se préparer à la mort et de l'enfermer, dans ce but, en un réduit lugubre. Il serait plus conforme au Ionisme que le cabinet de réflexion fût une chambre où tout serait rigoureusement blanc. La récipiendaire aurait à s'y recueillir, puis à donner par écrit des preuves de la pureté absolue de ses intentions.

Ayant donné satisfaction sur ce point à la Loge, celle-ci ferait comparaître devant elle la récipiendaire, conduite au milieu du Temple, dans le plus grand silence et les yeux bandés. Là, on lui demandera quels sont les défauts dont elle croit avoir à se corriger pour devenir une femme d'élite, digne de l'initiation maçonnique. Cet examen de conscience devra être sanctionné par des promesses solennelles, en conséquence desquelles la lumière sera accordée.

Celle-ci, une fois obtenue, reste définitivement acquise, en ce sens que les yeux ne sauraient plus être bandés lors de la réception au deuxième degré ou au troisième.

Pour être admise au compagnonnage, l'Apprentie doit avoir fidèlement tenu les promesses faites lors de son initiation. Il est indispensable qu'elle ait effectivement travaillé, intellectuellement et moralement, au dégrossissement de la Pierre brute.

La récipiendaire en fournira la preuve en passant à nouveau par la chambre blanche, dite cette fois « *chambre de sincérité* ». Elle y rendra compte, par écrit, des changements qui se sont produits en elle depuis son initiation. Elle indiquera en quoi se sont modifiés, d'une part ses opinions, et de l'autre ses sentiments.

La Loge des Comp. . . prendra connaissance des déclarations faites, puis déléguera une S. . . pour se rendre auprès de la récipiendaire et la conduire à la porte du Temple, où elle frappera selon le rythme du premier degré. Son introduction donnera lieu ensuite à un tuilage complet, avec interrogatoire sur les connaissances maçonniques indispensables à une Apprentie.

Finalement, la récipiendaire sera félicitée sur son attachement à la Maçonnerie et sur le zèle qu'elle a déployé pour se rendre digne d'être initiée à ses mystères.

Ceux-ci ne sont pas de nature à pouvoir être dévoilés : ils se dérobent fatalement derrière toute une trame d'allégories et de symboles. Nul n'est donc initié, s'il ne sait deviner le sens caché des images qui lui sont montrées. La récipiendaire en est avertie et invitée à prêter toute son attention aux symboles qui vont être mis sous ses yeux.

Les efforts qu'elle a faits pour se débarrasser de ses défauts lui ont valu de se rapprocher de cet état d'innocence que la légende attribue à nos premiers parents, au temps du paradis terrestre. Le lieu où elle se trouve représente donc allégoriquement le jardin d'Eden, avec l'arbre de la connaissance du bien et du mal.

La récipiendaire est alors interrogée sur les idées qu'elle se fait relativement au récit biblique de la chute de l'homme, interrogatoire qui conduit à une instruction sur le développement de la conscience,

sur la conquête des connaissances humaines et sur la nécessité du travail, source de tout progrès. L'homme, la femme, le serpent, l'arbre et le fruit défendu donnent lieu à autant de brèves dissertations ésotériques, faites successivement par les deux Inspectrices, la S. . . Experte, la S. . . Oratrice et la S. . . Secrétaire.

Le but du grade est d'enseigner à travailler, en secondant l'œuvre de l'homme, qui resterait inachevée sans le concours indispensable de la femme. Celle-ci rendra des services d'autant plus précieux qu'elle aura mieux su cultiver et développer sa féminité.

Mais, sous ce rapport, la Maîtrise ionienne assurera le triomphe de la femme supérieure en tout ce qui fait sa force, en même temps que la faiblesse de l'homme. Ici le rituel montrera comment la femme, qui a su s'élever sur l'échelle aux cinq échelons, en arrive à régner sur la sentimentalité, en faisant prédominer celle-ci sur le vieux serpent, animal astucieux, personnification de tous les instincts égoïstes. L'Arche du déluge, réceptacle de tout ce qui doit survivre, est encore un symbole très bien adapté à ce grade, surtout si l'on remonte, pour les détails du récit, à l'épopée chaldéenne de Guilgamès, héros dont les hauts faits initiatiques sont à la racine de la plupart des légendes sacrées (1).

(1) P. Jensen. — *Das Gilgamesch-Epos in der Weltliteratur*. Strasbourg, Karl J. Trübner, 1906. — L'auteur, qui est professeur d'assyriologie à l'Université de Marbourg, s'est efforcé de démontrer que la plus ancienne des œuvres littéraires connues — le poème de Guilgamès ayant été composé plus de 2.000 ans avant notre ère — a inspiré plus tard les poètes et les conteurs, pères des mythologies parvenues jusqu'à nous. — En raison de la haute valeur symbolique de l'épopée de Guilgamès, nous nous proposons de donner dans le *Symbolisme* la traduction des douze chants qui le composent.

QUELQUES PAGES
SUR
LA PENSÉE MAÇONNIQUE ⁽¹⁾

Nous n'éprouvons nullement le besoin de relever des injures, de répondre à des attaques, de faire à nos adversaires sans bonne foi l'aumône d'une rectification, d'une discussion. Mais il nous apparaît utile de dire à ceux qui sans passion et sans préjugé nous veulent connaître ce qu'est notre esprit, ce qu'est notre pensée.

Ne la confondez pas avec les dogmes ; dans sa ligne constante, elle n'en a pas la rigidité ; dans son affirmation elle n'en a pas l'absolu, et son évolution n'est pas un hypocrite jeu de mots ; elle ne s'impose pas à la raison asservie, elle ne vit que de la raison active et libre.

Ne la confondez pas avec les vérités ou hypothèses scientifiques qui transforment le monde, mais n'inspirent pas toute la vie.

Ne la croyez pas identique à la pensée politique, ni à l'étroite pensée de la politique des partis ou des écoles, ni à la plus large pensée d'une politique simplement démocratique et laïque.

Notre histoire suffit à légitimer ces distinctions profondes et à éviter des confusions que la mauvaise foi ou l'ignorance peuvent seules faire naître. Pour ne pas remonter à l'origine de l'histoire du monde, où nous trouverions dans la révolte de l'ange rebelle, du Satan qui n'accepte pas l'intangible autorité, le premier souffle

(1) Ces pages sont extraites de la Conférence faite à la Matinée d'inauguration du « Dimanche Familial », 8, rue Puteaux, le 28 janvier 1913.

libérateur et le premier bruit des chaînes brisées, il nous suffit de regarder l'histoire des deux derniers siècles pour comprendre quel idéal élevé oriente la vie de la Maçonnerie.

Les menaces du pouvoir civil, les anathèmes du pouvoir religieux, ne l'intimident pas. Les ouvriers de la pensée, de la philosophie nouvelle que la politique divisera demain, se réunissent en elle; les trois corps de la nation que la vie semble avoir si profondément séparés, vivent de cette pensée qui demain, unifiant leurs efforts pour l'émancipation commune, rendra possible cette nuit du 4 Août qui voit resplendir l'étoile d'un monde nouveau.

Bientôt Bonaparte, qui dans sa claire vue a compris l'influence de cette pensée laborieusement née malgré l'anathème de l'Église et les menaces des pouvoirs absolus, va tenter de l'affadir par la faveur. Il n'y réussira qu'incomplètement, et si l'honneur d'avoir à leur tête de hauts dignitaires de l'Empire, voire même des membres de la famille impériale, séduit une fraction importante de la Maç. . . d'alors, les porteurs de flambeau, ceux-là qui, en Maçonnerie comme ailleurs, ne se laissent ni intimider ni corrompre, gardent intacte la pensée que la Révolution n'a pas épuisée, l'idéal que le formidable bouleversement du monde n'a pas intégralement réalisé.

La réaction, armée du Code et des lois d'exception, va vainement tenter de disjoindre les pierres du foyer maç. . . L'activité des Atel. . . reprend la forme de haute recherche philosophique, d'étude attentive des problèmes sociaux qui s'offrent sous un aspect nouveau. La Révolution de 1848 en est bientôt le rayonnement extérieur.

L'absolutisme au pouvoir en 1861 offrira brutalement ses faveurs et tentera de confier au maréchal Magnan la haute direction de la vie maçonnique. Avec une

belle énergie, l'académicien Viennet dira à l'Empereur que la Maç. . . peut fermer ses Temples, mais non obéir à ses ordres.

Si j'esquisse ces grandes lignes, c'est qu'elles manifestent la haute indépendance de la Pensée maç. . . Jamais on ne la trouve souple et voilée, apte à se concilier le pouvoir et à bénéficier de ses faveurs. Les gouvernements démocratiques, comme les gouvernements absolus, les partis politiques, de quelque nom qu'ils se décorent, entendent ses avertissements, — ardents parce que sincères et désintéressés. La Pensée maçonnique ne galvaude pas sur les avenues du pouvoir, et quand elle y vient avertir, ce n'est pas au nom du triomphe transitoire d'un parti ou d'un homme, c'est quand la vitalité morale est menacée ou atteinte ; c'est quand, par lâcheté ou par violence, l'idée de justice est en péril ; c'est quand, par inconscience ou par ambition, la fraternité des hommes risque de se résoudre en haine génératrice de guerre ; c'est quand, par faiblesse ou calcul, le fruit des efforts passés semble livré aux adversaires de la veille ; c'est quand, par un de ces retours d'autoritarisme dont les démocraties elles-mêmes connaissent les heures troubles, la liberté est en péril.

Toute composée de cette haute morale publique qui domine les jeux de la politique comme notre conscience domine nos actions, la Pensée maç. . . est peut-être la forme la plus haute de la morale universelle.

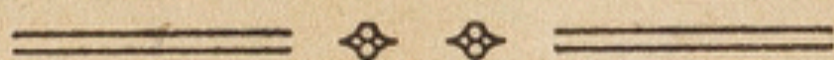
La Pensée maç. . . recèle également les lumières indispensables à la morale individuelle — et à une morale individuelle supérieure. — Elle exige, pour être comprise, des conditions qui supposent déjà une moralité sérieuse : être libre et de bonnes mœurs. Pour être réalisée, elle voudra, au prix de nouveaux efforts, amener à la maîtrise la plus difficile à atteindre, celle de soi-même.

Quelle étrange ignorance ou quel cynisme dans le mensonge montrent ceux qui décrivent la Maçonnerie comme un groupe politique, un rendez-vous de bourgeois qui ont des ambitions à satisfaire, une pépinière de sectaires. Quel groupe politique serait cette école mutuelle où tous les problèmes, les politiques comme les autres, sont abordés par des hommes appartenant à toutes les couleurs de l'arc-en-ciel politique, à toutes les écoles d'économie sociale où, dans la pleine liberté, toute opinion peut être émise et discutée ! Où, avec une discipline et une méthode qu'aucun autre groupement ne connaît, toutes les thèses les plus modérées comme les plus révolutionnaires sont exposées et passées au crible de la critique la plus complète ! Quelles ambitions se satisferaient dans un milieu fermé comme l'est le nôtre — là où l'honneur est toujours une charge et où on ne laisse guère à l'honneur ceux qui n'accomplissent pas tout leur devoir — ambitions à réaliser au dehors ! Quelles déceptions pour ceux qui garderaient un tel espoir !

Et vous voyez combien s'égarent ceux qui parlent ici de sectarisme. Les problèmes de la philosophie religieuse n'échappent pas plus à notre examen que les autres. Le spiritualisme a chez nous ses défenseurs comme le matérialisme a les siens. Voix du passé et voix de l'avenir, rêves mystiques ou précisions scientifiques défilent à leur tour, et de la séduction de leur poésie et de la prenante logique de leur analyse, orientent notre propre pensée. La Pensée maçonnique n'a pas fait un choix parmi les rêveries et les hypothèses ; elle ne veut qu'une chose, c'est que, croyants ou incroyants, nous n'ayons au cœur qu'un amour, celui de la Vérité, — toujours prêts à y adhérer là où nous la trouvons ; — c'est que notre foi ou notre incrédulité ne soient pas la banale répétition de formules à nous transmises, mais qu'elles soient le résultat de notre

effort rationnel vers la Vérité. Quelle magnifique leçon de tolérance que cette fraternité qui unit des hommes voyant différemment la vérité, mais qui trouvent dans la loyauté et la sincérité de leurs mutuels efforts les éléments d'une mutuelle estime et d'un lien fraternel !

A. HARRENT.



L'Ouverture des Travaux

A la Tenue sol. de 14 janvier dernier, le V. de la R. L. *Expansion Française*, O. de Paris, le F. Gouverneur 33. (1) a fait suivre l'ouverture des Trav. de l'allocution suivante :

« Mes FF., j'ai ouvert les Trav. en la forme rituelle, et je vais vous en dire la raison :

Les nouveaux initiés se montrent généralement un peu surpris des formes qui accompagnent l'ouverture de nos Trav. maç.

Chez certains néophytes, l'étonnement persiste même parfois longtemps encore après l'initiation, et quelques esprits n'y voient le plus souvent qu'une imitation puérile et désuète des cérémonies religieuses.

Les Maç., d'éducation catholique principalement, qui n'ont substitué la plupart du temps à leurs croyances primitives qu'un anticléricalisme qui n'est pas toujours raisonné, sont les plus enclins à critiquer ce qui semble rappeler à leurs yeux les pratiques cultuelles. Il est nécessaire de dissiper cette erreur.

Bien longtemps avant que les préceptes embryonnaires de morale, balbutiés aux hommes par les premiers pasteurs de peuples, aient été transformés en

(1) Le F. Gouverneur a été, il y a 22 ans, Sec. Gén. du G. O. de F. (Note de la Réd.).

dogmes confessionnels, les éducateurs, qui ralliaient autour d'eux les esprits les plus ouverts, les intelligences les plus douées de réceptivité, imposaient à leurs disciples certaines conditions de tenue morale et physique, une gymnastique du corps et de l'esprit, constituant une véritable discipline à l'effet de les préparer à un enseignement qui se donnait autant par l'exemple que par la parole.

Seul, en effet, l'homme capable de discipline est apte à former des caractères, habile à diriger des consciences, désigné pour doter ses semblables d'une doctrine morale dans le but d'élever leurs aspirations et leurs sentiments au-dessus des horizons étroits de la vie matérielle.

Aussi les formalités rituelles ne sont autres choses que des pratiques destinées à discipliner la pensée, le geste et la parole, et non à singer servilement des actes de religiosité.

Si, dans un autre ordre d'idées, on considère une personne qui, sortant d'assister à un spectacle d'horreur, pénètre dans une réunion joyeuse, ou, inversement, quittant celle-ci, aborde une famille dans la désolation, si cette personne ne prend le temps de composer son visage et de recueillir sa pensée, l'esprit encore empli du premier événement, sa physionomie et son langage détonneront dans le second milieu.

Dès lors, mes FF.·., il ne saurait vous échapper que l'observation des formalités rituelles revêt simplement le caractère d'un symbole et n'a d'autre but, d'une part, que de vous permettre d'écarter, à votre entrée dans le T.·., les préoccupations étrangères qui absorbaient votre cerveau, de donner à votre pensée la minute de recueillement nécessaire, de faciliter à votre esprit la préparation mentale qui lui est indispensable pour aborder des questions d'un tout autre ordre; d'autre part, de vous rappeler que vous n'êtes point

simplement des hommes agités de passions vulgaires, assaillis de désirs matériels, mais des êtres supérieurs conscients de leur mission éducatrice, venant, au foyer de la sagesse commune, reprendre force et vigueur, retremper leur esprit, consolider leur raison, raffermir leur conscience pour en reporter ensuite les effluves bienfaisants dans la vie profane.

Ainsi, par exemple, les trois ans qu'accuse le deuxième Surv. : n'ont pas seulement pour objet de rééditer le symbole de l'enfance, de la jeunesse et de l'âge mûr, non plus que de vous remémorer que l'Inde, l'Égypte et la Chaldée révéraient le nombre trois, que les Grecs et les Romains y attachaient l'idée superstitieuse que ce chiffre était agréable aux dieux, mais surtout de vous rappeler que trois éléments sont indispensables à l'homme pour se guider dans la vie : la science, la vérité et la raison.

Les précautions prises pour assurer la fermeture du T. : et veiller à ce qu'aucune personne étrangère ne se glisse sur les Col. : indiquent qu'en L. : un Maç. : peut, sans craindre d'indiscrétion aucune, développer sa pensée en toute sincérité et franchise et ouvrir sa conscience comme un livre dans lequel ses FF. : auront la faculté de lire.

L'heure de midi à laquelle nous sommes sensés ouvrir nos Trav. : nous enseigne que la vérité et la raison sont filles de la pleine lumière.

Le signe que nous faisons signifie que la rectitude et la droiture président à nos Trav. :

Enfin, la Batt. : et l'Accl. : soulignent les trois principes primordiaux de la règle des Maç. : : la Liberté, l'Égalité, la Fraternité.

Comme vous le voyez, mes FF. :, nous sommes loin d'un vain simulacre de religion. Il n'était peut-être pas inutile d'en faire la remarque. »

AUTOUR DU TEMPLE

Parmi nos adversaires, le plus sympathique est assurément l'historien GUSTAVE BORD. Il rend la Franc-Maçonnerie responsable de la Révolution française et de tous les désordres qui en ont résulté. En bon royaliste, il maudit tout ce mouvement, qui, à ses yeux, est d'ordre diabolique.

Respectueux, en tant que Maçons, de toutes les convictions sincères, nous nous garderons bien de faire à M. Bord un crime de ses opinions, il est en droit de les professer librement, grâce à cet odieux régime républicain, qui fait bien de n'exiger de lui aucune reconnaissance.

En dépit de sa sincérité manifeste, M. Bord est d'ailleurs profondément injuste, car il lui est de toute impossibilité d'être impartial. Comme tant d'autres, il se garde bien de peser à la fois le pour et le contre de chaque cause, préférant mettre en regard, d'une part, tout ce que l'ancien régime pouvait avoir de bon et, de l'autre, tout ce qui est défectueux dans l'œuvre de la Révolution. J'ai entendu un de nos FF. :. établir, d'après la même méthode, un parallèle entre le paganisme et le christianisme. Il comparait avec sérénité tout ce qui peut se dire de bien des religions antiques aux travers et aux crimes de notre Sainte Eglise. Un profane, comme M. Bord, est excusable de tomber en pareils travers, lorsque des initiés, instruits cependant à manier l'équerre et le compas, ne se rendent pas compte de la faiblesse de leur argumentation.

L'esprit de parti n'empêche, du reste, jamais M. Bord de rendre loyalement hommage à la vérité, lorsque les documents qu'il découvre viennent à l'encontre d'une de ces légendes chères aux antimaçons.

Ouvrons, par exemple, à la page 427, le premier volume de son dernier ouvrage, intitulé : *Autour du Temple*. Nous y lisons :

« Louis XVI fut-il condamné à mort, quelques années avant la Révolution, par un vote de l'Ordre maçonnique ? On l'a beaucoup répété depuis quarante ans, sans jamais en fournir une seule preuve. Bien mieux, tous les faits sur lesquels on a voulu édifier cette légende n'ont pu résister au contrôle. La légende a persisté néanmoins, et elle a le don de passionner les curieux.

« La Franc-Maçonnerie, ou plutôt l'idée égalitaire maçonnique, a certainement contribué, pour une large part, à la condamnation de Louis XVI, comme elle a puissamment collaboré à l'évolution de la France monarchique vers une République démocratique, à la substitution de l'individualisme aux groupements sociaux de l'ancienne France.

« L'illuminisme de Weisshaupt était le développement normal et fatal de l'idée égalitaire maçonnique : ni Dieu, ni Maître ; l'homme-Dieu, l'homme-Roi, le surhomme moderne.

« La Franc-Maçonnerie, telle qu'elle était organisée à la fin du XVIII^e siècle, n'avait pas besoin de donner des ordres positifs qu'elle n'aurait pu faire exécuter. A ne compter que les principaux rites, il y en avait en France au moins quatre qui se toléraient à peine et qui n'obéissaient pas au même mot d'ordre. Comment supposer raisonnablement que, plusieurs années avant leur réalisation, on ait décidé la mort de deux souverains, sans que ces verdicts aient été connus des intéressés ! Ce n'est pas ainsi qu'agit la Franc-Maçonnerie : elle dresse l'adepte susceptible de devenir un sujet et le lâche dans le monde ; le Maçon initié latomisera des profanes et fera circuler l'idée maçonnique ; c'est pour cela que le fameux *secret* est insaisissable ; il n'y en a pas. Y a-t-il des arrière-Loges, des Sociétés de hautes études maçonniques, où l'adepte doué est spécialement formé en vue d'un résultat plus mystérieux à atteindre ? S'il en était ainsi, le secret aurait transpiré depuis longtemps, car, au moment de l'action, il aurait fallu le divulguer. Les discussions métaphysiques dans les Sociétés de pensée produisent infailliblement des résultats semblables ; si le Maçon influe sur la mentalité de son contemporain et le rend esclave sans qu'il

s'en doute, il est lui-même, plus qu'il ne le croit, l'esclave du milieu dans lequel il vit. »

M. Bord démontre ensuite l'inanité du récit de l'abbé Barruel en ce qui concerne le comte de Virieu; celui-ci, après avoir participé, en 1782, au Convent de Wilhelmsbad, aurait rompu avec la Franc-Maçonnerie, en raison de l'horreur que lui inspirait la conspiration qu'elle tramait contre la Religion et les Gouvernements. En réalité, le comte de Virieu resta Maçon actif et dévoué au moins jusqu'en 1792, date de l'entrée en sommeil de la Loge de Grenoble, dont il fut le membre le plus en vue. Il n'a donc pu tenir les propos, d'ailleurs vagues, qui lui ont été fort gratuitement prêtés.

Le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, a également eu le tort d'accepter à la légère la fable d'une Assemblée de Franc-Maçons jurant, en 1786, à Francfort, la mort de Louis XVI et de Gustave III, roi de Suède. M. Bord prouve que les Franks-Maçons bison-tins, qui auraient dévoilé le fait avec indignation, en jurant de ne plus mettre le pied dans une Loge, sont restés d'excellents Maçons, remplissant de hautes fonctions dans la Maçonnerie jusqu'en 1810 et 1814.

Reste le témoignage d'un jésuite autrichien, le R. P. Abel, dont le grand-père se serait vanté d'avoir fait voter la mort de Louis XVI et de Gustave III, à Francfort, par la Grande Loge Eclectique, extraordinairement réunie en 1784. Ici encore M. Bord reste sceptique, au grand scandale de beaucoup de ses amis, qui ne comprennent pas son attitude. A leurs yeux, toutes les armes sont bonnes contre la Franc-Maçonnerie; s'il fallait passer au crible d'une trop sévère critique tout ce que l'on jette à la tête de ses adversaires, on ne disposerait finalement plus guère que de sable inoffensif en guise de projectiles.

Mettons que M. Bord ne nous lance que des confettis, et lisons ce qu'il écrit, il y a toujours profit à écouter

un honnête homme dont on ne partage pas les idées. Son royalisme est d'ailleurs plein d'intérêt, car c'est un royalisme de principe, qui serait fort difficile à satisfaire dans la pratique. M. Bord, qui est pour un Roi en théorie, n'est pas disposé à accepter n'importe quel prétendant... Il ne lui faudrait pas un empoté comme Louis XVI, ni un Louis-Philippe, ni personne, au fond, car ce royaliste est terriblement français, c'est-à-dire frondeur. Quand il aurait le gouvernement de son choix, ce ne serait pas encore cela, et il ne songerait qu'à s'en débarrasser. — C'est même probablement surtout, parce que nous sommes en République, qu'il se dit monarchiste, heureux de ne jamais risquer d'être désillusionné.

Le Flirt Anglo-Français

Sous ce titre, *The American Freemason*, de février 1913, publie un article du F. . A. G. PITTS, que nous nous empressons de traduire.

Les publications maçonniques anglaises rendent compte, comme d'un événement sensationnel, d'une réunion qui eut lieu, le 15 novembre, au Club maçonnique international de Londres, pour discuter la question du rétablissement de relations amicales entre les puissances maçonniques de France et d'Angleterre. *The Chronicle* déclare que les arguments produits et les faits avancés eurent le don de surprendre grandement les assistants; cette publication ne dissimule pas, du reste, sa propre surprise.

Il semble que les faits si extraordinairement surprenants puissent être énoncés comme suit :

1° En ce qui concerne les exigences religieuses, le Grand Orient de France se rapproche beaucoup plus

du plan primitif de la Franc-Maçonnerie, tel qu'il ressort de la plus ancienne Constitution (1), que ne le fait la Grande Loge d'Angleterre.

2° Les Maçons français sont des hommes de valeur qui accomplissent une œuvre admirable dans l'intérêt du progrès et de la propagation des lumières.

Naturellement, personne ne s'exprime ainsi; mais nous ne pouvons nous empêcher de suspecter que ce qui cause non moins de surprise, c'est le fait que la Franc-Maçonnerie française ne s'est pas immédiatement enfoncée en quelque abîme, lorsqu'elle fut abandonnée par la Grande Loge d'Angleterre en 1878.

En réalité, la Franc-Maçonnerie française n'a jamais cessé, depuis cette époque, de se développer régulièrement, pour gagner en science, en érudition, en cohésion, en sérénité, en confiance en soi, en force et en élévation. Actuellement, elle mérite d'être proposée en modèle au monde entier sous le rapport des qualités énumérées. Aucune puissance maçonnique américaine ne saurait lui être comparée.

D'ici peu, nous serons la risée générale, parce que nous refusons de reconnaître la Maçonnerie française. Nous serons tous contraints de dire : « La meilleure Franc-Maçonnerie du monde est celle de France, mais nous ne la reconnaissons pas. » Assurément, nul ne demandera : « Pourquoi ne la reconnaissez-vous pas ? » De toutes façons, aucune personne polie ne posera cette question, car il sera trop évident que nous ne pourrions répondre sans fournir des arguments de nature à jeter le discrédit non moins sur notre degré d'intellectualité, que sur notre variété de Franc-Maçonnerie.

J'ai toujours recommandé aux Français, non seulement de ne pas demander la reconnaissance, mais

(1) Celle qui fut promulguée par la Grande Loge d'Angleterre, en 1723 (Note du traducteur).

encore de ne pas s'en soucier par rapport à eux-mêmes.

La seule attitude qui concorde avec la magnanimité qu'ils montrent dans toutes les autres occasions consiste pour eux à nous dire : « Dans votre propre intérêt, mes FF. . . , nous désirerions avoir votre alliance, ainsi que pour la bonne réputation de la Maçonnerie. Car, que pensera le monde d'une institution acharnée à répudier l'unique de ses branches, qui, d'une manière effective, se dévoue à la réalisation du but élevé au sujet duquel toutes les autres branches prêchent, mais sans rien mettre en pratique ? »

Il va de soi que la Maçonnerie française ne dira pas cela : ce serait contraire à son caractère propre, car elle n'est jamais pharisienne. C'est là un de ces points où s'affirme son immense avantage sur toute la Maçonnerie anglo-saxonne et son avantage considérable sur toute Maçonnerie germanique.

A. G. PITTS.

• Le F. . . Pitts fait allusion à un discours sensationnel prononcé, à l'occasion d'un banquet du Cercle Maçonnique International, par le F. . . BERTHOLON, Vén. . . de *City Lodge*, At. . . fondé à Londres, sous les auspices du Grand Orient de France, le 31 mai 1911.

The International Maçonic Club date du 26 mars 1903. Il doit sa fondation aux Loges composées d'éléments étrangers qui travaillent à Londres selon le rituel et sous la protection de la Grande Loge d'Angleterre. Parmi ces Loges, deux sont allemandes, deux françaises, une italienne et une américaine. Toutes aspirent à voir levée l'excommunication qui frappe la Maçonnerie française.

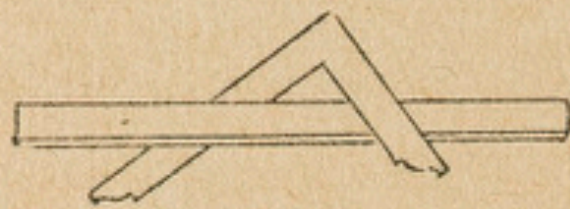
Questions et Réponses

HENRI BONIS

La valeur artistique de la composition qui nous sert de frontispice n'a pas échappé à nos lecteurs ; aussi nous a-t-on demandé, de divers côtés, des renseignements sur la provenance de notre dessin, représentant un philosophe en méditation devant la Pierre cubique.

Nous nous empressons de satisfaire une curiosité légitime, en dévoilant le mystère des initiales H. B., qui n'ont rien de symbolique, mais désignent tout simplement le F.. Henri BONIS, le peintre bien connu, dont le talent fut officiellement consacré par le succès de ses concours pour la décoration de l'Hôtel de Ville de Paris, de la Mairie du X^e Arrondissement et du Capitole de Toulouse, sa ville natale, où il est actuellement professeur à l'École des Beaux-Arts.

En Maçonnerie, le F.. Bonis n'a pu manquer d'être symboliste. Il le prouva comme Vén.. de la L.. *Travail et Vrais Amis Fidèles*, O.. de Paris, non moins qu'en dirigeant ensuite les Trav.. de la L.. *La Vérité*, O.. de Toulouse. Sa collaboration au *Symbolisme* ne se bornera pas à un unique dessin, car il nous a promis de nous faire bénéficier de ses heures d'inspiration symbolique. Nous espérons d'ailleurs qu'il ne sera pas le seul artiste qui voudra contribuer à l'illustration du *Symbolisme*.



L'UTILITÉ DES HAUTS-GRADES

Il est entendu que tous les secrets effectifs de la Franc-Maçonnerie se trouvent révélés à qui sait s'assimiler l'ésotérisme des trois premiers degrés. A quoi servent, en ce cas, les hauts-grades ? Établissent-ils entre les Maçons cette sélection nécessaire qui, normalement, devrait résulter des augmentations de salaire aux grades de Compagnon et de Maître ? Si, dans les Loges bleues, il n'y a, pratiquement, que des Apprentis, rencontre-t-on des Compagnons réels dans les Ateliers supérieurs, pour ne point parler des Maîtres véritables, qui restent forcément cachés et n'ambitionnent ni dignités pompeuses, ni cordons distinctifs ? Comme les hauts-grades, en définitive, ne s'obtiennent pas sans bourse délier, ne contribueraient-ils pas, avant tout, à sélectionner nos FF. . . pécuniairement ?

Commençons par l'examen de ce dernier point. — Aux États-Unis, tout Maçon en qui Hiram vient de ressusciter d'une manière, hélas ! trop purement symbolique, se voit offrir les insignes de Sublime Prince de Royal Secret, pourvu qu'il puisse disposer des cent dollars, requis comme taxe d'initiation aux grades qui vont du 4^e au 32^e. Pour ce prix très honnête, on reçoit les degrés en quatre jours, en grande pompe, avec musique, déclamation, costumes, mise en scène, décors, etc..., quelque chose de splendide, dont tout le monde est content. Sans doute, après avoir participé au spectacle, les Princes américains de la Maçonnerie ne sont guère plus instruits qu'avant. Cela leur importe fort peu, car, désormais, ils porteront en breloque un aigle à deux têtes, crispant ses serres sur le tranchant d'un glaive, et, du coup, ils seront cotés comme dignes d'un certain crédit commercial.

En France, où tant de Maçons restent allégés, dans la vie pratique, des métaux dont ils ont dû se dépouiller lors de leur initiation, on s'est ingénié à rendre la Maçonnerie aussi peu onéreuse que possible. Tout se fait donc très modestement, non moins dans les Ateliers supérieurs que dans les Loges bleues. Partout les cotisations périodiques sont minimales et les taxes d'admission réduites au minimum. Il arrive même que ces dernières ne sont pas à la charge du récipiendaire, lorsque la proposition d'Aug. . . de Sal. . . émane d'un At. . . qui entend récompenser ainsi les mérites d'un de ses membres. Si donc il y a chez nous sélection du fait des hauts-grades, ce ne sont pas les capacités financières qui interviennent comme facteur déterminant. Parmi nos plus hauts-gradés figurent, en effet, des FF. . . qui semblent avoir profité de ce que Satanass préside leurs assemblées, pour s'accrocher désespérément à sa queue. Ils n'en ont que plus de mérite à s'acquitter envers le trésor des Ateliers dont ils sont tenus de rester membres actifs.

Ceci nous conduit à rendre justice aux hauts-grades en tant qu'organes de sélection morale. L'ascension dans la hiérarchie maçonnique ne correspond pas toujours à l'acquisition d'une science maçonnique plus étendue et plus profonde ; mais les Ateliers supérieurs ont, du moins, le très grand mérite de grouper et de retenir des Maçons dévoués. Ceux qui restent fidèles à ces organisations ne sont, en effet, ni des curieux attirés par l'appas des mystères, ni des vaniteux satisfaits d'arborer de beaux cordons. Une fois renseignés sur ce qui les intriguait, les curieux ne viennent plus ; quant à ce qui est des insignes et des titres, on en est trop rapidement blasé en Maçonnerie, pour que ces mesquineries puissent suffire au maintien de l'effectif des Ateliers supérieurs.

Si ceux-ci prospèrent, c'est qu'ils constituent des

milieux de culture surtout des sentiments maçonniques. Ce sont des Arrières-Loges, où se retrouvent les Maçons éprouvés, ce que l'on pourrait appeler les dévots de la Maçonnerie. Toute Loge bleue renferme d'ailleurs un noyau de ces mêmes éléments, autrement le feu sacré s'y éteindrait et ce ne serait plus une véritable Loge.

Dans ces conditions, il n'y a pas à contester les services très réels que les hauts-grades rendent à la Maçonnerie française. Ils ont d'ailleurs complètement renoncé à gouverner la Maçonnerie bleue, qui est en droit de les ignorer, si cela lui convient. Comme le F. . . Blatin avait coutume de le dire, ils constituent une Maçonnerie de seconde et au besoin de troisième ligne. L'esprit maçonnique s'y retranche, lorsqu'il faiblit en première ligne, afin de pouvoir ensuite partir de là pour reconquérir ses positions.

Ne jugeons donc l'arbre des hauts-grades que d'après ses fruits. Peu nous importe que ses racines s'insinuent dans le sol ingrat des légendes fallacieuses, et qu'il n'ait à nous montrer qu'une écorce grossière, incohérente, figurée par un cérémonial d'une fâcheuse pauvreté rituelle, du moment qu'il circule sous cette écorce une sève qui est saine et féconde. Il suffit, en effet, de greffer cet arbre pour le transformer. C'est désormais chose faite, depuis que le Suprême Conseil de France s'est efforcé très énergiquement de rehausser le niveau intellectuel de ses Ateliers, en leur imprimant un caractère d'académies ou de conservatoires de la science et de la philosophie maçonniques. Qu'objectera-t-on contre les hauts-grades, quand ils ne serviront plus qu'à faire approfondir la Maçonnerie, la vraie, unique et pure, celle dont les enseignements se sont toujours résumés dans la synthèse lumineuse du ternaire classique ?

Un Schisme dans la Franc-Maçonnerie mixte ?

C'est en France, il y a quelque vingt ans, que naquit une des principales organisations Maçonniques Mixtes. Nous voulons parler de l'Obéd. : *Le Droit Humain*, qu'un Franc-Maçon du Rite Ecossais, féministe convaincu, le Docteur Georges Martin, créa avec le concours de la S. : Maria Deraismes.

Cette dernière avait été initiée, au mépris de tous les règlements qui régissent la Maçonnerie régulière, dans un Atelier masculin, la L. : du Pecq, qui appartenait à la G. : L. : Symb. : Ecossaise. Cet At. : fut, de ce fait, naturellement mis en sommeil.

Le Droit Humain, que fondèrent ce F. : et cette S. :, eut des débuts fort modestes. Aujourd'hui, si ses Loges françaises sont relativement peu nombreuses, il a su étendre des ramifications importantes dans l'Amérique du Nord, et fonder quelques At. : disséminés en Europe et dans d'autres parties du monde.

Il nous a paru curieux, en Maçon que ces questions intéressent, de parcourir la Constitution de cette Obéd. : Mixte. *Le Droit Humain* avait déjà l'originalité d'admettre les femmes dans les Temples, au même titre que les hommes ; nous devons avouer que la lecture de ses lois nous a prouvé qu'il possède aussi l'originalité d'avoir une Constitution à nulle autre pareille.

Le Rite, administré simplement au début en G. : L. : Symb. : des trois premiers grades, se trouve, depuis longtemps déjà, autocratiquement — c'est le mot — dirigé à tous les degrés par un Sup. : Cons. :, composé de FF. : et de SS. : 33^e.

Déjà, au sujet de la création de ce Sup. : Cons. :, des Maç. : intransigeants et soucieux des lois Maçon-

niques séculaires, objectent que, d'après les décisions du Conv. . . Univ. . . des Sup. . . Cons. . ., réunis à Lausanne en 1875, un Sup. . . Cons. . . unique doit exister par nation. En France, seul, le Sup. . . Cons. . . du Rite Ecoss. . . a été reconnu légal, et par conséquent le *Droit Humain*, pas plus d'ailleurs que le G. . . O. . . ne peut valablement en posséder. Mais passons...., les Obéd. . . Mixtes sont déjà tellement irrégulières aux yeux des F. . . Maç. . . traditionnalistes, qu'une dérogation de plus ou de moins ne doit pas les émouvoir.

Le Suprême Cons. . . Univ. . . du *Droit Humain*, « clef de voûte de la Franc-Maç. . . Mixte », se déclare donc « Puissance génératrice et régularisatrice des At. . . Mixtes de tous les degrés sur toute la surface du globe ». Il détient les pouvoirs les plus étendus, et laisse bien loin derrière lui cet autre Sup. . . Cons. . . du *Rite Ecoss. . .*, tel qu'il était avant la création de la G. . . L. . . D. . . F. . . et dont on critiquait pourtant déjà l'autoritarisme. En effet, pour ce dernier, nous n'ignorons pas que des Sections multiples surveillaient, sous ses auspices, les intérêts du Rite, et que les Députés des LL. . . pouvaient exprimer leurs volontés.

Le Sup. . . Cons. . . Univ. . . Mixte, lui, n'admet pas la représentation des At. . . Il est le « *pater familias* » antique, s'occupant de tous les besoins de ses enfants, éternellement mineurs, centralisant tout travail, et évitant ainsi, entre les LL. . . les relations possibles.

Ces organisations tant soit peu occultes et autocratiques, en Maçonnerie comme dans certains groupements profanes, sont excellentes.... tant qu'elles durent. Elles assurent une cohésion plus grande, une unité d'idées momentanément favorable aux Sociétés; mais en tuant l'esprit d'initiative individuelle, ou en le restreignant à ne s'exercer que dans un très faible champ d'action, elles peuvent aussi nuire à l'expansion des œuvres créées. D'ailleurs, un jour, les enfants mineurs

s'aperçoivent qu'ils ont atteint leur majorité, et que la tutelle, qui eut son heure salutaire, leur devient pesante. Ils éprouvent, dès lors, le besoin de se concerter de groupe à groupe sans passer par l'autorité paternelle.

C'est ce qui, fatalement, d'après des documents que nous possédons, devait arriver dès l'année 1907 au *Droit Humain*. Quelques LL. . . de France demandèrent d'abord à fraterniser, à l'exemple des LL. . . régulières, afin de se communiquer leurs désirs et leurs Trav. . . Le Sup. . . Cons. . . céda et il promit de réunir tous les At. . . français une fois par an en un Conv. . .

Il organisa donc officiellement cette Assemblée à Paris en 1907, et les LL. . . furent priées d'y envoyer des délégués. Les années 1908 et 1909 eurent de même leur Conv. . . officiel.

Mais les TT. . . Ill. . . Membres du Sup. . . Cons. . . ne devaient pas tarder à s'apercevoir du danger qu'ils avaient suscité contre leur omnipotence.

Qui dit Conv. . ., en langage Maçonnique, dit réunion des députés appelés à légiférer surtout en matière de Constitution. Bien entendu, les délégués des LL. . . n'avaient eu garde — en enfants terribles — d'oublier les pouvoirs que leur conférait cette Assemblée, et ils se réservaient le droit de les exercer avec courtoisie, mais avec ténacité.

Le rôle du *pater familias* qui s'appelle le Sup. . . Cons. . . Univ. . . Mixte, semblait dès lors diminué, et il dut sûrement regretter son geste généreux. Aussi, en 1909, il commença par se désintéresser de l'organisation des Conv. . . qu'il confia à une Commission élue au sein de cette Assemblée. Peu satisfait encore dans la suite du résultat obtenu, l'an suivant, en 1910, il déclara, catégoriquement cette fois, que les Conv. . . avaient vécu, qu'ils étaient désormais irréguliers, parce que non prévus par la Constitution ! C'était un argument de

poids mais qu'il aurait peut-être fallu faire valoir en 1907, lors de la création du premier Conv. . . , mais non après trois Assemblées consécutives qui, d'après les documents, furent organisées officiellement.

En 1911 et 1912, deux Conv. . . du *Droit Humain* tenus par les LL. . . qui ne voulurent point se soumettre au désir du Pouvoir Central, eurent néanmoins lieu à Paris, et nous en possédons de copieux comptes rendus, intéressants à tous points de vue, qui prouvent que les At. . . Mixtes, *il faut l'avouer*, sont aussi aptes que les LL. . . masculines à discuter leurs intérêts Maçon. . . et les questions philosophiques ou sociales. Le Sup. . . Cons. . . laissa faire, semble-t-il. Il promit même, devant tant d'insistance, un Conv. . . international pour une date encore incertaine, où seraient convoqués les délégués de France et des pays étrangers. Mais ses enfants majeurs furent intraitables et prétendirent — assez vraisemblablement, il faut le reconnaître — que ce Conv. . . lointain ne leur offrait aucune espèce de garantie, puisque le Sup. . . Cons. . . pouvait le supprimer, s'il le jugeait nécessaire, comme anti constitutionnel, ainsi qu'il l'avait déjà fait. Que d'ailleurs tout Conv. . . international devait être logiquement précédé de Conv. . . nationaux.

Il y avait déjà, dans tout ce qui précède, assez de matière à discussions entre ces LL. . . et la Puissance directrice. Mais ce qui stimula davantage encore le zèle des At. . . révoltés, ce fut la révélation trouvée dans des documents récents venus d'Amérique, apprenant qu'aux Etats-Unis les nombreuses LL. . . du *Droit Humain* se groupaient en Fédération, possédaient un Conseil National, avaient déjà eu un Conv. . . autorisé et se proposaient d'en tenir un autre en 1913 ! Tout ce que le Sup. . . Cons. . . Universel refusait à la France, il l'avait — peut-être forcé par une cohésion puissante des LL. . . — accordé à l'Amérique.

Les LL. . . françaises en opposition avec leurs dirigeants ont donc soumis de nouveau au Sup. . . Cons. . . leurs desiderata, en le prévenant que s'il ne veut pas leur accorder ce qu'il octroie gracieusement aux LL. . . Sœurs d'Amérique, elles rompront avec le *Droit Humain* et s'organiseront en Grande Loge.

Nous qui, Maçon régulier mais intéressé à la question comme féministe, sommes résolument pour toutes les alliances et contre toutes les discordes Maç. . ., nous nous permettrons de conseiller aux LL. . . dissidentes — avant de faire le geste définitif — d'examiner les conséquences peut-être fâcheuses du schisme qu'elles préparent. D'un autre côté, il est à espérer que le Sup. . . Cons. . . Mixte envisagera la possibilité d'abandonner certaines de ses prérogatives... Est-ce que sur ce point la philosophie de l'histoire de tous les Sup. . . Cons. . . passés, contre lesquels s'insurgèrent les LL. . . éprises de liberté, ne lui dicte pas son devoir ?

E. KEHR.

Nous nous voyons contraints de renvoyer à notre prochain fascicule un article sur la *Bordure dentelée*, inspiré de la savante étude publiée par le F. . . J EIGENHUIS dans les derniers numéros du *Vrijmetselaar*.

Nous comptons également donner un article du F. . . Albert LANTOINE sur *Cagliostro d'après le livre de Marc Haven*.

Nous remercions ceux de nos confrères qui ont bien voulu signaler notre apparition dans des termes plus que bienveillants. La *Bauhütte*, de Francfort, s'est montrée particulièrement aimable dans ses comptes rendus de nos premiers numéros. L'*Acacia* de Rome, que dirige le Dr UMBERTO ZANNI, dans son numéro de novembre 1912, a donné, *in extenso*, la traduction de l'article sur la Grande-Maîtrise, paru dans notre premier numéro sous la signature du F. . . G. MESUREUR, Grand-Maître de la G. . . L. . . de F. . .

PRIME A NOS ABONNÉS

Nous tenons à la disposition de nos lecteurs quelques exemplaires d'un ouvrage curieux, paru en 1790, sous le titre : **LE GRAND LIVRE DE LA NATURE**, ou **l'Apocalypse philosophique et hermétique**, réédité en 1910, augmenté d'un Avant-Propos sur *les Philalèthes, l'Initiation masculine ou doriennne, les Visionnaires, la Palingénésie, les Nombres, l'Initiation féminine ou ionienne, les Épreuves purificatrices et les Expiations*, par le F. : Oswald WIRTH. — Prix : 3 fr. au lieu de 5 fr.

Nous possédons également des exemplaires de l'**Ordre du Lion**, brochure contenant des renseignements historiques extraits des Mémoires d'un conscrit de 1808, qui reçut la lum. : à Portchester, au sein de la Loge fondée par les prisonniers français. Ceux-ci possédaient en outre, dans l'*Ordre du Lion*, une organisation secrète, destinée à préparer leur révolte et leur libération. — Prix : 0 fr. 50 c.

Il nous reste enfin un nombre restreint d'exemplaires de la très intéressante brochure du F. : Léonce Maître, intitulée : *Une Loge maçonnique au XVIII^e siècle en Bretagne*. — Prix : 0 fr. 50 c.

Cordons et Bijoux Maç. :

Matériel de Loges

Bannières - Drapeaux - Draps Mortuaires

A. NAPOLI, 48, rue d'ARGOUT

CORDONS {	unis	R. : F. : ou Écoss. :	Fr. 4 »
	doublés deuil. —	—	Fr. 5 »
	brodés doublés deuil —	—	Fr. 7, 50, 9, 10, 15 et au-dessus
	officier de loge, brodés et doublés	Fr. 7 »	—

Au comptant ou contre mandat-poste.

Librairie du Merveilleux **P. DUJOLS, 76, rue de Rennes, Paris**

Spécialité d'ouvrages relatifs à l'Alchimie, l'Astrologie, la Franc-Maçonnerie. etc.

CATALOGUE SUR DEMANDE.

M. Dujols s'est engagé à faire bénéficier d'une remise spéciale tous les abonnés du *Symbolisme* qui le chargeront de leurs achats de livres. Il se tient également à leur disposition, s'ils ont des livres à vendre ou à échanger.



Le COURRIER de la PRESSE Fondé en 1889 **BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX FRANÇAIS ET ÉTRANGERS** **21, Boulevard Montmartre, PARIS 2^e** **GALLOIS & DEMOGEOT**

Adresse Télégr.: COUPURES-PARIS — **TÉLÉPHONE 101-50**

Le COURRIER de la PRESSE: Reçoit, lit et découpe tous les Journaux et Revues et en fournit les extraits sur tous sujets et personnalités.

Service spécial d'Informations pratiques pour Industriels et Commerçants.

TARIF: 0 fr. 30 par Coupure

Tarif réduit, paiement d'avance, sans période de temps limité.	{	Par 100 Coupures, 25 francs
		» 250 » 55 »
		» 500 » 105 »
		» 1000 » 200 »

On traite à forfait pour 3 mois, 6 mois, un an.

Imprimerie Hugonis, 6, rue Martel, Paris.

Le Gérant: OSWALD WIRTH.